

Conditions Générales de Vente

ACCUEIL : Pour la tranquillité des campeurs, leur sécurité et celle des installations collectives et individuelles, l'accès au camping n'est possible qu'aux vacanciers détenteurs d'un badge remis à l'arrivée contre dépôts d'une caution de 15 €. Présentation d'une pièce d'identité et carnet de vaccination des animaux obligatoires. Les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping, moyennant une redevance. A leur arrivée, ils devront impérativement se présenter à l'Accueil et seront sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. **HORAIRE ACCUEIL :** Basse Saison: 9h – 12h et 16h30 – 19h30 Haute Saison: 8h – 12h30 et 15h30 – 21h00 **HORAIRE PORTAIL :** 6h – 23h00

TARIFS : Nos tarifs comprennent l'accès aux jeux et équipements sportifs (maillot de bain obligatoire à la piscine, bermuda ou short interdit). L'Espace Piscine est ouvert à partir de Pâques et selon les conditions climatiques. Les enfants de - 10 ans doivent être accompagnés. Le campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping ainsi que celui des piscines.

LES ANIMAUX: Seulement un animal d'un certain poids et de taille est accepté dans la location. Une redevance supplémentaire de 35 € pour la semaine vous sera demandée. Ils sont acceptés sur les emplacements selon la loi et la réglementation en vigueur, sur présentation de leur carnet de vaccination à jour ainsi que pucé/tatoué. Les chiens de 1ère et 2ème catégories ne sont pas admis..

RESERVATION : Conseillée en juillet et août. Frais de réservation camping ou location: 15 € par installation. La réservation est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous louer ou céder vos droits à la présente convention sans notre consentement. L'arrivée retardée ou le départ pour convenances personnelles avant la fin du séjour prévu ne pourront donner lieu à restitution des sommes versées.

RESERVATION D'UN EMPLACEMENT : La réservation est définitive après réception d'un acompte de 50 € sur le montant du séjour (+ frais de réservation de 15 € /emplacement). A réception de votre acompte nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation et un reçu qui devront être présentés à l'Accueil le jour de votre arrivée.

Arrivée : Emplacements disponibles à partir de 14 h (dans la matinée si non occupés). L'encombrement maximum par emplacement est d'une voiture + une caravane ou une tente. Toute installation ou véhicule supplémentaire sera facturé. Pour l'électricité, prévoir un câble électrique d'environ 25 mètres. Toute modification en cours de séjour (nombre de personnes) doit être immédiatement signalée à la réception

Départ : Solde du séjour à régler la veille du départ et emplacements à libérer à 12H au plus tard.

RESERVATION D'UNE LOCATION : La réservation est définitive après réception d'un acompte égal à 25% du séjour (+ frais de réservation de 15 €/ location). Le solde du séjour devra être réglé 1 mois avant votre arrivée au camping. Les cautions vous seront demandées à votre arrivée et restituées à votre départ après vérification de l'inventaire et de l'état des lieux (1 chèque de caution 150 € pour la location et 50 € en espèce pour le nettoyage).

Arrivée : Remise des clés à partir de 16H. Aucune arrivée ni état des lieux après 20H. Le nombre d'usagers ne peut dépasser la capacité d'accueil de l'équipement. En cas d'abus, ceci entraînerait une rupture de contrat. Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire. La vaisselle, les couvertures légères et oreillers sont fournis. Pour éviter toute contestation, le locataire voudra bien contrôler et signaler au bureau d'Accueil toute anomalie dans les 24h suivant son arrivée. Nos locations ne sont pas équipées en TV.

Départ : Avant 10H, sur rendez-vous préalable (inventaire, état des lieux). Le nettoyage est de la responsabilité du locataire. Si la Direction le juge nécessaire, la caution nettoyage de 50 € sera conservée.

ASSURANCE : Il convient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc. ... et en cas d'incident relevant de la responsabilité du campeur.

ASSURANCE ANNULATION : Une assurance annulation peut être souscrite (voir tarifs), et nous contacter. Hors assurance annulation, aucun remboursement ne pourra être effectué.

DIVERS : Chaque campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping LA MONTAGNE. Le camping se réserve le droit d'expulser tout contrevenant au règlement intérieur. Le Tribunal d'Avignon est seul compétent en cas de litige.

PAR MESURE DE SECURITE, seuls les barbecues à gaz et électriques sont autorisés.

Droit à l'image : Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION ET BON SEJOUR.